

Le comptage des pêcheurs à pied, sur la côte

Ouistreham — **I**dées de balade. Ici, comme ailleurs en France, une partie des 2 millions d'amateurs de pêche à pied de loisir se sont donné rendez-vous pour la grande marée.

Quatre questions à...



PHOTO OUEST-FRANCE

Benjamin Potel, chargé de mission littoral et biodiversité au CPIE Vallée de l'Orne.

Qu'est-ce que ce comptage ?

Une grande marée pendant les vacances, c'est un pic de fréquentation. C'est donc, le moment idéal pour observer le maximum de pêcheurs à pied de loisir.

Des bénévoles, formés par le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Vallée de l'Orne seront déployés sur vingt-quatre sites, de Geffosses à Honfleur, sur toute la côte du Calvados, pour la première fois. Armés de jumelles, ils vont remplir des fiches de comptage de toutes les personnes, quel que soit leur âge, expérimentées ou pas, armées d'outils spécifiques ou de pelles en plastique. Toutes les personnes qui ont un impact sur le milieu.



Ouistreham, pêcheurs à pied de loisir à la pointe du siège

PHOTO OUEST-FRANCE

Que vont observer ces bénévoles ? Ils observeront aussi le type de pêche pratiqué, les outils qui sont utilisés, les bonnes pratiques de pêche, le respect de la réglementation... Les bénévoles formés noueront également contact avec les pêcheurs, avant ou après la pêche, pour distribuer des réglottes ou donner des conseils et de la documentation sur les espèces, les pratiques, la réglementation, éventuellement les conditions sanitaires du site.

Quel est le but de ce comptage ?

Le CPIE mène cette action sur la Côte de Nacre depuis six ans et, depuis trois ans à Grandcamp-Maisy et sur la Côte fleurie. Ces comptages permet-

tent d'estimer la fréquentation d'un site, de constater la pression de pêche et son évolution dans le temps.

À partir de là, des actions de sensibilisation adaptées peuvent être mises en place. Elles peuvent concerner les bonnes pratiques (remettre une pierre en place pour préserver la vie sur et autour de la pierre) ou la réglementation (donner du sens à la règle). Elles peuvent prendre d'autres formes comme, à Grandcamp-Maisy, avec trente-cinq visites sur le site dans l'année, dont des observations scientifiques. Elles permettent aussi de sensibiliser et de faire évoluer l'action des partenaires publics comme l'agence de l'eau qui a des objectifs vis-à-vis de l'Europe, pour le bon

état écologique des milieux littoraux.

Ces actions permettent d'améliorer quoi ?

Toutes ces actions doivent permettre d'améliorer les pratiques : prélever moins, gaspiller moins, respecter les tailles (pour que les animaux puissent se reproduire). Aujourd'hui, on sait que la pression de pêche amène la raréfaction de certaines espèces, une pratique respectueuse est donc nécessaire pour que les pêcheurs à pied puissent continuer à pratiquer ce loisir gratuit.

Ouistreham, vendredi 2 août, sur la côte. Contact : Benjamin Potel, tél. 06 49 98 00 84.